



Caisse de Prestations
Sociales
Des îles Wallis et Futuna

SERVICE DES PRESTATIONS
Bureau Prestations Familiales

Demande d'allocation de congé de maternité

(Art. 116 - Code du Travail applicable dans le Territoire des îles Wallis et Futuna)

(Art. 57 - Accord Interprofessionnel Territorial - AIT -)

Objet : Certificat de reprise du contrat de travail.

N° Assuré :

Je soussigné(e) <i>(Nom, Prénom ou raison sociale de l'employeur)</i>	
Demeurant à	
Certifie que Madame <i>(Nom, Prénom de la salariée)</i>	
<input type="checkbox"/> A remis en vigueur son contrat de travail à compter du :/...../.....	
<input type="checkbox"/> N'a pas repris son contrat de travail.	
A	Le, Signature :